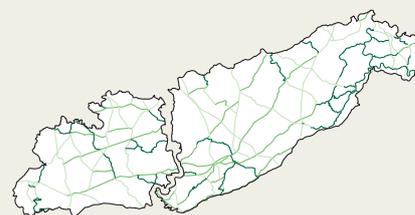


Des routes rythmées par le relief, portes d'entrée du paysage



Réseau viarie principal en fonction du relief

- Recoupant les principales structures
- Dans l'axe des principales structures
- En fond de vallée

Enjeux

L'ensemble paysager du Plateau condrusien est parcouru par de nombreuses routes. Les plus importantes, en termes de flux et de gabarit, le traversent du nord au sud (E411, E25, N4, N5, N63 et N98), perpendiculairement aux successions de tiges et chavées. Seule la N97 (route Charlemagne) fait exception, son parcours d'ouest en est traversant la Haute Meuse entre Onhaye et Ciney. Un réseau de portée plus locale, desservant les petits bourgs, parcourt les tiges sur leur sommet ou serpente dans les fonds de vallées.

Ce réseau viarie est généralement cantonné à sa fonction première, la circulation entre les lieux. Pourtant, il joue un rôle important dans le paysage, souvent négligé, celui de porte d'entrée dans le paysage.

Les routes permettent en effet de découvrir le paysage qu'elles traversent. Au sein de l'ensemble condrusien, elles offrent l'avantage de faire ressentir les variations serrées du relief, au même titre qu'elles permettent des vues d'ensemble depuis les points hauts. Cependant, l'utilisateur est rarement invité à prendre conscience du rôle joué par la route, en raison du manque d'ouvertures visuelles, de points d'arrêts aménagés aux endroits opportuns ou de vitesses excessives. La découverte du paysage par la route est généralement peu exploitée.

A l'inverse, la route joue un rôle de composition et d'élément de repère dans le paysage. Des alignements d'arbres soulignent une ligne de crête, alors qu'une succession de mâts d'éclairage le long d'une nationale peut déstructurer un horizon. Ce rôle d'élément structurant est trop souvent sous-estimé.



Objectifs paysagers

1. Exploiter le potentiel de mise en valeur du paysage depuis les routes.	AMÉNAGEMENT
2. Conférer aux routes le statut d'élément structurant du paysage.	GESTION



Pistes d'action

Volet opérationnel

Inventorier les zones à rendre visibles depuis la voirie.

Définir un parcours visuel approprié depuis les routes de grand gabarit (alternance de points d'appel et de périodes de repos visuel), en particulier pour la E411, bordée d'un massif végétal continu.

Pour les voies secondaires, maintenir ou restaurer les alignements d'arbres le long des anciennes chaussées (par exemple la route Charlemagne).

Identifier les points d'arrêt existants sur les routes et réfléchir à une meilleure perception du paysage depuis ceux-ci. Ménager des zones d'arrêts aux points de vue potentiellement intéressants.

Développer un guide de bonne conduite en matière d'aménagement des points de vue depuis les routes selon le gabarit de celles-ci (autoroutes, voies locales...) et leur insertion dans le relief (position sommitale, tracé perpendiculaire aux plissements...).